

Séance générale du 3 juin 2013

À une séance générale du Conseil Municipal de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue à 19h30 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce 3^{ième} jour du mois de juin deux mille treize, à laquelle séance sont présents : Mesdames les Conseillères, Mélissa Girard et Marie-Claude Gilbert et Messieurs les Conseillers Joseph-Louis Girard, Donat Tremblay, Dave Boivin et Rodrigue Gagnon, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire, Jean-Claude Simard, il a été adopté ce qui suit :

CONSIDÉRANT le règlement no 228-38 sur l'émission des permis et certificats;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité et des ses contribuables de procéder à une modification dudit règlement afin d'introduire un nouveau tarif pour un certificat d'autorisation relatif au remplacement de matériaux tels que recouvrement de toit, parement extérieur, fenêtres, galerie, etc.;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 6 mai 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dave Boivin et résolu unanimement d'adopter le règlement suivant :

RÈGLEMENT 228-45

RÈGLEMENT NO 228-45 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 228-38 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

ARTICLE 1 **RÈGLEMENT NO 228-45 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 228-38 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS**

Le présent règlement porte le titre suivant : « *Règlement no 228-45 modifiant le règlement no 228-38 sur l'émission des permis et certificats* ».

ARTICLE 2 **PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 3 **AJOUT AU TABLEAU 7 TARIFS DES CERTIFICATS D'AUTORISATION ET DES PERMIS**

Le tableau 7 *Tarifs des certificats d'autorisation et des permis* est modifié en y ajoutant les items suivants :

Type de permis ou certificat	Type d'usage	Tarif
Certificat d'autorisation	Remplacement de matériaux (recouvrement de toit, parement extérieur, fenêtres, galerie, etc.).	20.\$

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

CALENDRIER D'ADOPTION

- Avis de motion : 5 mai 2013
- Adoption du règlement : 3 juin 2013
- Publication et entrée en vigueur : 4 juin 2013

Adopté à la séance générale tenue le 3^{ème} jour Juin de l'an deux mille treize.

Jean-Claude Simard, Maire

**Marcelle Pedneault, D. G.
Secrétaire-trésorière**